Depuis 50 ans auprès des **agents publics**



Comité social d'administration
Services des Affaires Maritimes (SAM)

Édito

Du 3 au 10 décembre 2026, vous élirez vos représentant·e·s au comité social d'administration (CSA).
Pendant 4 ans, elles et ils porteront vos questions et défendront vos droits.

À Nouméa, à Papeete, à Mata'Utu, dans les îles et les archipels, vous exercez des métiers de passion et très spécifiques : sécurité des navires, gens de mer, immatriculation et registre de Mata'Utu, police des pêches et de l'environnement marin, prévention des pollutions, formation maritime, gestion des titres et des visites de sécurité. Vous le faites à plus de 15 000 kilomètres de l'administration centrale, avec un décalage horaire, des équipes souvent réduites, des contraintes climatiques et un éloignement qui peut peser.
Vous travaillez aussi dans un cadre institutionnel unique : des compétences partagées entre l'Etat et la Nouvelle-Calédonie ou la Polynésie française, des services parfois mixtes, un représentant de l'Etat (haut-commissaire, préfet administrateur supérieur) pour employeur de proximité. Les zones maritimes que vous couvrez sont immenses.
Les outre-mer représentent près de 97 % de l'espace maritime français. Pourtant, les services maritimes du Pacifique restent trop souvent les grands oubliés des plans de recrutement et des arbitrages budgétaires.

La FSU refuse que l'éloignement serve d'excuse à un traitement au rabais.



Au niveau Ministériel

Un plan de requalification massif des agent.es de catégories C en B toutes spécialités confondues

A la DGAMPA et dans les services (positions portées par la FSU en CSA de services déconcentrés, en réunions informelles DGAMPA et en groupes de travail ministériels) :

Formations des agents

- Une vraie **acculturation maritime** pour les nouveaux arrivants et des **formations renforcées** aux métiers spécifiques de la mer pour tous.
- Des **brevets STCW** à valeur internationale reconnue, pas les formations au rabais proposées par la DGAMPA.

Carrières et recrutements

- **L'intégration** dans le corps des TSDD des SACDD ayant une carrière métier aux Affaires Maritimes.
- **La priorité** aux agents des **Affaires Maritimes** en **recrutement** interne pour les postes sur les patrouilleurs.
- **Le refus de déléguer** des missions de service publique à des sociétés privées.

Santé et conditions de travail

- Prévention et prise en compte des agents en exposé.es aux **substances chimiques cancréogènes, mutagènes et reprotoxiques** (amianite, mercure, plomb, ...).
- **L'application** stricte des **protocoles** télétravail, handicap, égalité professionnelle, ainsi que des **circulaires** promotion et mobilité, pour lesquelles la FSU exige des décisions transparentes.
- Les réorganisations immobilières ne doivent pas conduire à une dégradation des conditions de travail : **open space et flex office ne doivent plus être subis ni devenir la norme.**

Transparence et accompagnement

- **Exiger la transparence** sur les promotions, les primes et la publication des postes, pour une équité entre tous les agents et toutes les agentes.
- **Défendre** et accompagner les personnels en difficulté.

Le travail intersyndical est toujours privilégié lorsqu'il bénéficie aux personnels.

Depuis 50 ans auprès des agents publics



Aux Services des Affaires Maritimes de Nouvelle-Calédonie, de Polynésie française et de Wallis-et-Futuna

Le dialogue social ne doit pas se résumer à des réunions tenues pour la forme.

Dans les SAM la FSU demande :
→ **Le maintien des effectifs** malgré les mobilités accrues, les retraites et les démissions, et des postes pourvus dans des délais raisonnables.
→ **Le respect des agent·es** lors du traitement de leurs questions et des procédures d'alerte, sans en éluder aucune.
→ **L'envoi** dans les délais des informations, documents et comptes rendus par l'administration aux représentants du personnel, en tenant compte du décalage horaire avec Paris.
→ **La communication** des informations, des décisions et des engagements pris par l'administration à l'ensemble du personnel, sur les trois territoires.
→ **Des instances accessibles** à tous : réunions en visioconférence adaptées au décalage horaire, déplacements des représentants du personnel entre les îles et les territoires pris en charge.
→ **Le développement de la formation maritime** dans le Pacifique, avec des moyens humains et matériels à la hauteur des ambitions annoncées pour les territoires ultramarins.
→ **L'action sociale ministérielle et interministérielle** (CGCV, FNASCE, CLAS) accessible à tous de manière équitable et adaptée aux réalités du Pacifique.

La FSU est un syndicat de proximité, combatif et force de propositions.

- Nos **militant·e·s** sont **issu·e·s** de **tous les services** : affaires maritimes, centres de sécurité des navires, phares et balises, santé des gens de mer, formation et lycées maritimes.
- Elles et ils assurent le **lien réel** entre l'action nationale (DGAMPA, Ministère) et la réalité de votre service, qu'il s'agisse des promotions, des mobilités ou des difficultés du quotidien.
- **Effectifs, moyens, santé et sécurité, à terre comme à bord** : la FSU continuera de porter ces sujets dans toutes les instances et sur tous les sites, en tenant compte de vos avis.

La FSU accompagnera chaque agent.e : recours, mobilité, situations difficiles.
Aucun personnel administratif et technique ne sera oublié.

Vos conditions de travail : notre priorité au quotidien.



4 raisons de voter FSU-Écologie

Depuis plus de 50 ans, nous nous tenons aux côtés des agent·e·s du Ministère de l'Écologie, des territoires, des transports et de la mer.
Vos métiers et missions, nous les connaissons vraiment. Vos difficultés aussi. Aujourd'hui, alors que le service public et les politiques de l'environnement sont plus menacés que jamais, vous allez choisir celles et ceux qui vous représenteront face à l'Administration pour les 4 prochaines années.
Aujourd'hui, **voter FSU-Écologie** c'est voter pour un syndicat à la hauteur des enjeux.

Donnez-nous les moyens de poursuivre nos combats :

- **Parce que vous êtes notre priorité :** le Baromètre social 2025 a parlé. La souffrance au travail est plus que jamais une réalité dans notre Ministère, et nous la combattons sur tous les fronts.
- **Parce que nous nous adressons à toutes et tous :** catégorie A, B ou C, contractuel·les ou titulaires, nous refusons le corporatisme et défendons tout le monde sans distinction.
- **Parce que nous sommes forts ensemble, et que notre voix porte :** des couloirs de votre administration jusqu'à ceux du Ministère, nous sommes partout, pour vous faire entendre et vous défendre.
- **Parce que nous nous battons pour un service public à la hauteur de l'urgence écologique et sociale :** face à la casse du service public et au désengagement de l'État sur les questions de l'environnement, nous ne lâcherons rien.

Votez pour vos représentant·e·s de la FSU Écologie !

Écologie Mer F.S.U. Territoires